

Compte-rendu du Conseil d'école 13 mars 2025

Ecole maternelle Gustave Doré

1. Organisation pédagogique 2025/2026

Lors du Comité Social Académique (CSA) de février 2025, une mesure de fermeture de classe en monolingue a été actée pour la rentrée de septembre 2025.

2. Evaluation du groupe scolaire

Suite à la remise de notre rapport d'auto-évaluation, commun à la maternelle et l'élémentaire, les quatre évaluateurs externes ont passé la journée du 31 janvier dans nos locaux.

Ils ont pu rencontrer l'ensemble des personnels ainsi que des représentants des parents d'élèves et des délégués de classe.

Nous serons bientôt destinataires du rapport finalisé.

Cette évaluation d'école servira de base à la rédaction du futur projet d'école (pour les 5 années à venir) à partir des recommandations des évaluateurs externes.

Un conseil d'école extraordinaire devra avoir lieu en juin (date à définir) réunissant école maternelle et élémentaire pour présenter ce nouveau projet d'école.

3. Vote pour le renouvellement de la demande de dérogation concernant l'organisation scolaire selon la semaine de quatre jours

L'organisation normale de la semaine est prévue sur 4 jours et demi, avec le mercredi matin. Pour fonctionner à 4 jours (sans le mercredi), les communes doivent demander une dérogation. Cette dérogation est valable 3 ans, il convient donc de la renouveler, avec l'avis des conseils d'école.

Les membres du conseil d'école sont appelés à se prononcer par un vote concernant la reconduction de l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée.

Question posée : Etes-vous pour la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires (c'est-à-dire le maintien des modalités actuellement en vigueur) ?

Nombre de voix pour : 13

Nombre de voix contre : 1

Nombre d'abstentions : 4

Résultat du vote : pour le maintien des modalités actuellement en vigueur

4. Projets pédagogiques

- **Ecole des quatre saisons** : La première semaine de classe après les vacances d'hiver a été consacrée à notre projet « école du dehors ». Nous avons projeté les photos de la session hiver dans le hall d'entrée.
- Les deux classes de petites sections ont poursuivi le projet avec la **Papothèque** (deux séances se sont passées à l'école, la dernière a eu lieu à la Papothèque)
- Les classes lavande et tournesol ont bénéficié d'un accueil à la **médiathèque** en janvier et en mars. La classe coquelicot ira au mois de juin.
- Toutes les classes de MS-GS sont allées au **Planétarium** en novembre et en janvier

- La classe Jasmin est allée visiter une **pharmacie** et une **boulangerie** en décembre et en janvier

Autres projets en cours ou à venir :

- La **fête du court métrage** aura lieu du 19 au 25 mars
- Cycle **natation** au mois de juin pour 6 classes (myosotis, bouton d'or, marguerite, tulipe, lilas et jasmin)
- Sortie à la **ferme de Limersheim** : 5 mai (tournesol et lavande) et 13 mai (coquelicot et marguerite)
- 8 classes vont participer au projet « **Ecole et cinéma** » en partenariat avec le cinéma Cosmos

Spectacles :

- « A 2 on a moins froid » : spectacle à Noël
- Bal de Carnaval avec Gérard Dalton

Les cours de français pour les parents allophones ont repris en septembre : ils sont assurés par « Ecolingua » les lundis et vendredis matins en salle polyvalente.

Le photographe scolaire passera à l'école le jeudi 3 avril.

5. Organisation de la semaine festive, du 16 au 20 juin

En raison du contexte sécuritaire et de l'activation du plan Vigipirate à son niveau le plus élevé « Urgence Attentat », il n'y aura pas de kermesse hors temps scolaire en juin.

Un moment festif sera organisé en fin d'année pour les différentes classes sur le temps scolaire avec la seule participation des élèves et, selon les cas, des parents des classes concernées. Les modalités précises d'organisation sont encore à discuter entre enseignants.

Durant cette semaine, il y aura chaque jour un temps fort et festif pour les enfants

- Lundi 16, jeudi 19, vendredi 20 juin : jeux, cinéma, goûter festif
- Mardi 17 juin : spectacle de la compagnie Dounya : « Bleu comme une orange »

6. Crédits mairie pour l'année 2025

Les crédits ont été débloqués pour cette année civile. Budget global pour l'école, après déduction de la maintenance des imprimantes et du photocopieur : 6 593, 64 € (5136,97 € en 2024). Il y a une augmentation car l'école est passée en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville).

7. Coopérative scolaire

Comme déjà annoncé au premier conseil d'école, la fête de la rentrée a permis de mettre 876,77 € de côté. Le projet de vente de sacs à dos (Initiatives) a rapporté quant à lui 381,40 € (un peu plus que l'année scolaire précédente).

Ces deux entrées d'argent ont financé la fête de Noël pour les enfants (spectacle + chocolats + clémentines) : 1202,39€.

Dernièrement, le bal de carnaval et les beignets ont coûté 923 €, dont environ 350 € pris en charge par la coopérative scolaire et une partie prise en charge par les enseignantes (repas des artistes).

Le gros projet coopératif cette année est la classe découverte de la classe Jasmin qui aura lieu au mois de juin. Au niveau comptabilité, cela devrait être transparent puisque payé par les subventions, les parents et les différentes actions commerciales.

Les enseignantes ont voté en conseil des maîtres que les bénéfices des différentes actions commerciales ne soient alloués qu'au projet classe découverte.

8. Restauration scolaire et APM

Les chiffres de fréquentation :

- À la restauration : 130 enfants + 30 enfants de l'école Marguerite Perey
- Légère augmentation de la fréquentation au périscolaire le soir : 83 enfants

9. Réponses aux questions posées par les parents d'élèves

Questions/remarques concernant le périscolaire et la cantine :

- Les parents remercient l'équipe pour les différentes animations mises en place depuis le début de l'année (Noël, carnaval...). Elles ont été appréciées par les enfants et les parents.
- N'y aurait-il pas possibilité de faire manger les moyens/grands un peu plus tôt ?
Les contraintes de service ne nous le permettent malheureusement pas ; néanmoins un arrangement avec l'école a été trouvé : le premier service est à 11h45 et le second est à 12h45, le temps de redresser les tables.
- Menu halal à la cantine : "Vu que vous faites l'effort de proposer une version halal, ce qui est très positif, afin de répondre à tous les régimes alimentaires des familles strasbourgeoises, serait-il possible d'associer cette décision à une communication transparente auprès des parents ayant inscrit leur enfant avec ce régime ? Si vous en êtes dans l'impossibilité, pourquoi ? Est-il possible alors d'envisager une version "végé avec poisson" ?"

M. Libsig va vérifier cette information, parce que plusieurs écoles ont ce souci.

Mme Brua précise qu'à partir de la rentrée 2025, il devrait y avoir deux repas végété par semaine.

Les typologies de repas accessibles par les familles sont dépendantes du lieu de restauration des enfants.

- Pour les restaurants scolaires de la ville de Strasbourg – hors cuisine sur place (cantine Jean Mentelin)
Quatre typologies de repas sont possibles à l'inscription : standard / halal / sans porc / végétarien. Ceci se décline de la manière suivante.

Le jour du :	Typologie d'inscription par les familles			
	Standard	Sans porc	Halal	Végétarien
Menu végétarien pour toutes et tous	Menu <u>végé</u>			
Menu avec poisson	Menu avec poisson			Menu <u>végé</u>
Menu avec viande, hors viande de porc	Menu avec viande hors viande de porc		Menu avec viande halal ou Menu <u>végé</u>	Menu <u>végé</u>
Menu avec viande de porc	Menu avec porc	Menu <u>végé</u>	Menu avec viande / volaille halal ou Menu <u>végé</u>	Menu <u>végé</u>

E/ Quels sont les contrôles exercés par la Ville ?

La Ville exerce des contrôles réguliers sur la qualité de la prestation réalisée par les prestataires (analyse et validation des menus proposés par les prestataires, visites sur site, analyse des bons de livraison des denrées, vérification de la qualité des denrées, notamment celles sous label, etc.) et accompagne les équipes sur site (agents de restauration, personnels d'encadrement) pour la remise en température des repas et le service notamment.



S'agissant de la prestation **halal**, les services de la ville de Strasbourg exercent les contrôles nécessaires inhérents à la certification **halal** des produits. Aucun certificat ne sera porté à la connaissance des parents. En effet, dès lors qu'un parent inscrit son enfant aux services de cantine, il s'engage à entrer dans une relation de confiance avec la ville de Strasbourg. En outre, en cas de manque de confiance avérée des parents, il est possible d'inscrire les enfants dans la typologie végétarienne, compatible avec les exigences liées à la prestation **halal**.

- Remontées de parents sur l'heure de début du périscolaire le matin :
 - *"Comment sont décidés les horaires du périscolaire ? Le matin en ayant un métier hors Cronembourg qui commence à 8h il est impossible d'être à l'heure par exemple."*
Les horaires des accueils avant la classe en école maternelle sont adaptés au fonctionnement des écoles et décidés par le service Périscolaire.
 - *"Proposer le périscolaire un peu plus tôt, 7h45 c'est 15 minutes après le périscolaire de l'école élémentaire"*
Le Périscolaire de l'élémentaire est géré par un partenaire associatif. A l'école maternelle, ce sont les ATSEM qui gèrent l'accueil le matin. Il n'est pas possible de les faire travailler plus tôt.

Questions/remarques adressées à la ville de Strasbourg :

- Recrutement des ATSEM : M. Libsig affirme qu'à la rentrée 2025, il y aura bien une Atsem par classe.
- Piste cyclable devant l'école :
La sécurité n'est pas assurée, surtout pour les enfants. Les automobilistes respectent peu la priorité vélo/voiture. Comment assurer la sécurité et l'autonomie des enfants pour aller vers l'école ? Le passage piéton n'a pas été refait rue de Hurtigheim.
Il y a deux problématiques : « Continuité et sécurité ». Pour la continuité de la piste cyclable, la ville va organiser une réunion avec 1 ou 2 parents et la police municipale.
Pour la sécurité : il y a déjà eu des conflits entre voitures, cyclistes et piétons... Mais il ne peut pas y avoir une voie pour chaque mode de déplacement !
La police municipale est allée ailleurs où il y avait des problèmes, mais on peut les solliciter à nouveau ici. Les ralentisseurs ne sont pas une solution et fonctionnent moyennement, les automobilistes accélèrent après pour rattraper le retard et les ralentisseurs abiment les bus.
- Stationnement sur le dépose-minute :
 - Mise en place de panneaux avec horaires ? Police municipale pour vérifier que les voitures sont parties le matin ?
Le panneau existe déjà. Il est possible de demander un passage de verbalisation de temps en temps et d'envisager des zones bleues.
- Travaux aux abords de l'école :
 - Avez-vous des informations sur le planning des travaux du chantier en face de la pharmacie de la cité ? Quand sera-t-il terminé ? Quand pourra-t-on récupérer l'usage du trottoir pour les piétons ?

L'aménagement a été mis en place pour les parents qui ne voulaient pas changer de trottoir pour aller à l'école. Un dispositif sera bientôt plus sécurisé. Le trottoir devrait être impacté jusqu'en juillet.

Questions adressées à l'équipe enseignante :

- “Un document (compte-rendu du conseil d'école) a été affiché pour notre lecture, sur la vitre du bureau de la directrice à l'entrée de l'école. Tant le lieu que la hauteur ne permettent pas, à notre sens, la lecture de ce document, qui pourrait être intéressant.”

Le compte-rendu est disponible sur le site de l'école (<https://em-gustave-dore-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr/wp/?cat=39>). La directrice peut envoyer un mail via le logiciel Onde pour signaler la publication du document. Les parents suggèrent de l'afficher dans le hall d'entrée plutôt que dans le sas.

- “Considérer l'usage du dispositif de boîte aux lettres de l'association “Les papillons” qui lutte contre les maltraitances de toutes sortes (<https://www.associationlespapillons.org/>). Ce dispositif semble pouvoir être proposé à partir de l'école élémentaire (6 ans).

Cela semble compliqué puisque les enfants de maternelle ne savent pas écrire. La directrice propose de se rapprocher de l'infirmière scolaire à ce propos.

- Comment est géré le sujet de l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité au sein de l'école ? Y a-t-il des référents auxquels les enfants peuvent s'adresser ?

L'éducation à la sexualité n'est pas abordée en maternelle. Il s'agit d'une sensibilisation à la vie affective et relationnelle (émotions, respect, empathie, égalité fille/garçon, consentement, respect de l'intimité).

- Est-il possible d'organiser des visites de l'école élémentaire dès la moyenne section (pour être “en accord” avec le privé, et pouvoir se projeter) ?

Seule une liaison GS/CP est organisée, en accord avec les programmes et les demandes institutionnelles.

- Remontée d'une maman dont l'enfant a été blessé au genou, et non soigné (remarqué le soir). Que faire dans ce cas ?

L'enseignante était-elle au courant ? La blessure nécessitait-elle une intervention ? Si l'enfant signale une blessure à une enseignante, cette dernière le soigne si nécessaire et prévient les parents à la fin de la journée (ou par téléphone si la tête est touchée). Malheureusement il peut arriver qu'une enseignante oublie de prévenir le parent.

- Serait-il envisageable que les enfants aient une collation le matin ? (soit fournie par les parents, en cadrant ce qui est autorisé, soit fournie par l'école via une participation des parents). Nous pensons par exemple à un fruit, qui permettrait aux enfants qui mangent tard à la cantine (et pour certains qui vont au périscolaire le matin) de mieux tenir la matinée.

Le bon rythme alimentaire pour un jeune enfant comprend quatre repas par jour : le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner. Le petit-déjeuner représente 15 à 20 % de la ration énergétique. Pour les deux repas principaux, le déjeuner représente 40 % de la ration énergétique et le dîner 35 %. Le goûter représente 5 à 10 % de la ration énergétique. Un bon équilibre nécessite des périodes de jeûne entre les repas. Il faut compter entre 3 ou 4 heures entre deux prises alimentaires. Manger avant que la sensation de faim ne soit ressentie peut entraîner une déstructuration des rythmes et une apparition de troubles comme le grignotage.

Selon la circulaire n°2003-210 du Ministère de l'Éducation Nationale « aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10h qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. » Cette décision entre en cohérence avec le Programme national Nutrition Santé 2011-2015. En Alsace, la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et

l'adolescent est parmi les plus élevées de France. Le goûter, souvent trop sucré et/ou trop gras malgré les recommandations des enseignants, favorise ces problèmes de surpoids et d'obésité chez l'enfant et le manque d'appétit au repas de midi, aboutissant au déséquilibre alimentaire.

Il est peut-être possible de prendre une collation lors du temps périscolaire le matin (collation préparée par les parents).

- Enseignants d'allemand remplacés : pourquoi n'y a-t-il pas de remplaçants qui parlent allemand ?
Les postes de remplaçants allemands n'existent pas.
- Communication globale sur l'école
 - Serait-il possible de trouver un outil commun pour la communication à la fois au sein des classes et plus globalement sur la vie de l'école ?
La vie de l'école est gérée par la directrice, la vie des classes est gérée par les différentes enseignantes. Nous utilisons les mails, l'affichage devant les classes, devant l'école et le site internet de l'école.
 - « Toute mon année » a été évoqué en début d'année, certaines classes ont eu des invitations pour s'inscrire sur l'application, mais il n'y a que très peu de contenu.
Certaines enseignantes utilisent cette application, d'autres pas. Chacune gère comme elle veut et comme elle peut.
Les parents demandent que les photos de l'école du dehors soient visibles également pendant l'accueil périscolaire du soir car ils ont plus de temps pour les regarder (les animateurs du périscolaire éteignent l'ordinateur). Il est aussi possible de diffuser les photos du périscolaire.

Prochain conseil d'école le mardi 17 juin à 18h00